

**COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION ACADEMIQUE
RÉPARTITION DES MOYENS A LA RENTRÉE 2025
PREMIER DEGRÉ PUBLIC – BOP 140**

1. Les effectifs d'élèves

	Prévu RS 2024	Constat RS 2024	Prévu RS 2025	Evolution 2024/2025
Seine-et-Marne	155 668	154 827	154 346	-481
Seine-Saint-Denis	184 743	183 522	181 345	-2 177
Val-de-Marne	131 544	130 201	128 305	-1 896
Académie	471 955	468 550	463 996	-4 554

2. Les emplois en 2024-2025

La répartition actuelle des emplois d'enseignants du 1er degré (y compris PSY-EN 1D, et enseignants 2D affectés dans le 1er degré) - *En moyens d'enseignement*

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
8 793	12 365	7 865	29 023

Le P/E à la RS 2024

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
5.52	6.63	5.97	6.08

Le E/C à la RS 2024

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
23.0	19.7	21.8	21.3

3. La répartition des moyens d'enseignement à la rentrée 2025

Mesure de rentrée 2025 : - 30 moyens d'enseignement

La répartition de ces moyens d'enseignement entre les trois départements est fondée sur l'évolution des effectifs dans le 1^{er} degré :

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
-4	-13	-13	-30

Ce qui aboutit au P/E prévisionnel suivant, pour chacun des départements :

	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
2025	5,54	6,70	6,05	6,13
<i>Rappel 2024</i>	5.52	6.63	5.97	6.08

A titre d'information, compte tenu de l'évolution démographique dans le 1^{er} degré (-4 554 élèves), la mesure de rentrée 2025 aurait pu aboutir à un retrait de 284 ME sans dégrader le taux d'encadrement (P/E constant). L'académie bénéficie donc de 254 ETP afin d'améliorer les conditions d'enseignement, de renforcer son potentiel de remplacement et de poursuivre l'accompagnement de l'école inclusive.